



Du  
**2 octobre 2025 au  
4 novembre 2026 \***  
3 j./mois

Répertoire Spécifique  
**RS6075**  
Éligible au CPF

## Professionnalisation du coaching en entreprise

La certification s'intègre pleinement aux évolutions de ce secteur en proposant une approche réflexive et éthique des pratiques de coaching. Elle s'adresse principalement aux cadres au sein d'organismes publics, privés et associatifs et aux professionnels de l'accompagnement.

Elle est enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences : RS69281 jusqu'en novembre 2027, ce qui permet aux stagiaires d'utiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF).

Son ancrage au sein d'une université garantit le cadre éthique et scientifique nécessaire pour traiter des enjeux à la fois complexes et sensibles de ce métier. Les intervenants non-universitaires sont membres du SIMACS (syndicat interprofessionnel des métiers de l'accompagnement, du coaching et de la supervision) et des fédérations de coaching ICF et EMCC. Ces acteurs ont formalisé une charte déontologique reconnue au niveau européen<sup>2</sup>, sur laquelle s'appuie la certification.

Une place importante est faite à la déontologie du métier, de façon à la fois transversale et dans un module dédié. Le premier module présente ainsi l'évolution des pratiques et de la posture du coach, dans une approche systémique du coaching. Les modules suivants sont dédiés aux enjeux et outils du coaching individuel, d'équipes et d'organisations. Les stagiaires sont préparés à des interventions réfléchies, éthiques et efficaces, en réponse aux divers défis rencontrés dans leur pratique quotidienne.

### OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Consolider les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice du coaching professionnel ;
- Professionnaliser leur culture métier pour développer leur style propre d'intervention ;
- Comprendre, diagnostiquer et anticiper les risques psychosociaux dans l'entreprise ;
- Structurer leurs interventions dans un cadre éthique et déontologique ;
- Développer l'approche critique des méthodes et des outils d'évaluation afin de trouver leur positionnement, entre posture et imposture ;
- S'approprier les outils de pilotage de la performance collective ;
- Mettre en perspective les différents terrains des pratiques professionnelles.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Coach professionnel
- Coach interne

Acquérir les compétences professionnelles du coaching et les utiliser dans l'exercice de ses fonctions existantes (Responsable des ressources humaines, Consultant en entreprise, Manager d'équipe, dirigeant...).





## PUBLICS CONCERNÉS

La certification s'adresse aux publics suivants :

- Cadres supérieurs,
- Directeurs des ressources humaines,
- Responsables de structures et managers d'équipes,
- Consultants et formateurs en entreprise publique ou privée,

Plus généralement, sous certaines conditions, toute personne souhaitant diversifier ses compétences et se professionnaliser dans le champ du coaching en entreprise.

## CONTENU DE LA FORMATION

**Module 1** Positionnement professionnel et déontologie du métier (28 h.)

**Module 2** Coaching individuel (45 h.)

**Module 3** Coaching d'équipe (42 h.)

**Module 4** Coaching d'organisation (35 h.)

**Module 5** Supervision (60 h. dont : 32 h en présentiel et 28h en distanciel (groupes de pairs)

**Module 6** Stage et mémoire professionnel (28 h.)

**Responsable Pédagogique :** Lionel DAGOT, MCF en Psychologie sociale et Psychologie du travail

**Coordinateur Pédagogique :** Christine BAUDOT, Coach Professionnel

## CONDITIONS D'ADMISSION

- soit sur titre (Master 1 délivrée par une université française ou diplôme équivalent) et sur justification d'au moins trois ans d'expériences professionnelles dans le domaine des ressources humaines,
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels sur justification d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature, puis entretien avec un (ou plusieurs) membre(s) de l'équipe pédagogique.

## VOLUME HORAIRE & PÉRIODICITÉ

- **Volume horaire en formation continue :** 238 h d'enseignement, 48 h d'enseignement en visioconférence (sur un équivalent 7 jours) et 190 h d'enseignement en présentiel (sur 27 jours) + 28 h d'évaluation + 120 h de stage pratique (soit 21j.)
- **Périodicité :** 3 jours de cours consécutifs par mois (du jeudi au samedi).
- **Lieu :** Seforex (Paris 10 ème)

## TARIF & FINANCEMENT

**5 650 €** (sous réserve de modification)

**Formation éligible aux dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :**

- Financement entreprise : Plan de développement des compétences, CPF
- Prise en charge par un organisme (ex : France Travail, OPCO)
- Financement individuel partiel ou total.

\* Selon le nombre d'inscrits, les dates sont susceptibles d'être modifiées.